

La lettre de Montauroux

et du canton

Nouvelle série numéro 8 - Décembre 2004

Numéro 8 Dépôt légal à parution-- La Lettre de Montauroux est une publication de 'Le Clos' (association loi 1901)9,Rue du Rastel 83440 Montauroux - SIRET 449 889 021 00019 --- Directeur de la publication Robert Cecchinato Imprimerie SERIGRAV 83440 CALLIAN ISSN: 1638 - 9638



Dans la famille des Monstres voici le dernier né...



Déjà sinistrement bousillée par l'incurie de nos élus qui ont laissé s'installer n'importe quel bric à brac, la plaine, face au "Relais du Lac", hérite d'une nouvelle fleur édifiée sans le moindre respect de l'environnement.

Lotissement communal de la Colle Noire

Comme nous le relations dans notre parution de Mars 2004, ce lotissement communal va voir le jour, les autorisations ayant été obtenues.

30 Lots vont être créés, leur superficie sera d'environ 500 à 600 mètres carrés. Les appels d'offres des "VRD" seront lancés en début d'année.

Nous avons émis la crainte que cette opération foncière soit victime de la spéculation qui a cours actuellement dans notre région. Monsieur le Maire, lors de la dernière séance du Conseil Municipal a mis les choses au clair:

"... un cahier des charges sera établi par des juristes compétents comportant toutes clauses nécessaires afin que les acquisitions ne fassent pas l'objet de spéculations financières..."

"... les terrains ne pourraient être vendus qu'à des actifs, qu'à des habitants en résidence principale et la commune aurait un droit de préemption lors de la revente des terrains..."

Concernant notre vœu qu'une commission d'attribution soit créée, il n'en est pas question pour l'instant..

Affaire à suivre.



Municipalité ou intercommunalité : Communications par internet : un exemple à suivre..

De nombreuses collectivités (dont la commune des Adrets) ont adopté internet pour transmettre diverses informations municipales ou associatives. L'envoi régulier par email de ces informations, permet une communication plus riche, réactive et interactive, avec les habitants qui possèdent une adresse email (de plus en plus nombreux).

Le courrier rapidement envoyé après le drame de l'Asie, mobilisant les Adréchois autour de l'association humanitaire locale « Abankor » témoigne de l'efficacité de cet outil d'informations.

Complémentaire du cher bulletin municipal et du non moins cher panneau lumineux (!), le courrier électronique devrait naturellement avoir sa place dans les municipalités désireuses de bien communiquer avec leurs habitants.

Montauroux en fait-elle partie ?

La réponse, peut être, avec le premier " mail info de Montauroux "

Les rond-points enfin aménagés.

Bonne nouvelle... papa Noël, en l'occurrence le Conseil Général, va enfin aménager les carrefours de la Barrière et de la Colle Noire.



L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 25 Octobre 2004. Si tout se passe bien, nous pourrions admirer ces aménagements paysagers au printemps 2005.

53 arbres tiges

1 589 arbustes en conteneurs

4 597 jeunes plants en godets.

Nous vous laissons la surprise.....

Dis Papa, à quoi ça sert un rond-point?

Fiston, un rond-point sert à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic!

La sécurité:

Lorsqu'un automobiliste est sur le rond-point, il a priorité absolue sur tous les autres véhicules qui veulent y entrer.

La fluidité du trafic:

Pour sortir du rond-point, il faut **obligatoirement** mettre son clignotant (à droite bien entendu). A ce moment le véhicule qui veut entrer sur le rond-point peut le faire sans marquer de temps d'arrêt, ainsi la circulation est plus facile et cela évite autant que faire se peut les bouchons.

Dis Papa pourquoi tu ne mets jamais ton clignotant?

Euhhh....., bon.... c'est promis, à partir de maintenant je le mettrai régulièrement.



Le Jardin d'enfants du Parc Mailla (Maïa)

L'aménagement futur du "Parc Mailla" qui est situé au-delà du parking de la Fontaine en direction de Callian nous a valu quelques réflexions de la part de nos lecteurs. Ce projet comprend entre-autres un jardin d'enfants pour une somme de 80 000 euros et rencontre partout un bon écho. **Mais pourquoi à cet emplacement ?**



A notre avis, ce site, sous la forteresse de St Barthélémy, serait plus adapté au tourisme. La mise en valeur des lavoirs, comme cela a déjà été fait pour celui de la Fontaine, (construit en 1834) pourrait être poursuivie. Un sentier de découverte le long du canal Mailla ainsi que l'aménagement de la source de Fontneuve et du lavoir de 1894 compléterait cette réalisation.

INTERCOMMUNALITE

Malgré les lois

un petit canton du Var dans la France profonde résiste encore à l'intercommunalité

Canton de Fayence



Lors de ses vœux, le 17 Décembre 2004, Monsieur le Maire de Montauroux a eu le "courage" d'annoncer une prochaine augmentation des impôts à cause de la mise en place de l'intercommunalité.

comme la rumeur colporte que c'est le dernier mandat de notre Maire, je n'ai pas compris où était le courage.

comme je croyais que l'intercommunalité devait se faire :

- en transférant des compétences avec les moyens financiers et humains correspondants,
- avec une dotation d'état si on choisit bien la forme de financement
- en permettant des économies d'échelles*

pourquoi augmenter les impôts? faut m'expliquer. Pourquoi ailleurs on fait plus grâce à l'intercommunalité?

mais comme son mentor, M. le député Ginesta, présent à ces vœux, s'est plaint que la décentralisation entraînait une augmentation des impôts locaux car l'état ne transfère pas les ressources nécessaires, j'ai pas compris :

- est-ce que par hasard ce n'est pas ça qui augmentera les impôts?
- est-ce que ce député vote d'une façon à l'Assemblée Nationale et pense autrement dans sa circonscription?

j'ai entendu quelques jours plus tard qu'en matière de subventions, la territorialisation de la politique départementale impliquait que désormais celles-ci seraient de plus en plus réservées aux projets associant plusieurs territoires, plusieurs communes, etc... J'y comprends plus rien!

mais au fait je comprends pas non plus pourquoi l'intercommunalité n'est toujours pas en place? Certains ont été traités de naïfs il y a deux ans quand ils ont posé des questions! Presque partout en France l'intercommunalité vit, nous serons les derniers, nous n'avons pas les fortes dotations d'état qui pourraient alimenter le canton depuis des années.

* (par exemple, faire une bonne caserne de pompiers pour le canton et pas deux dans deux villages comme on vient de faire; par exemple, ne pas faire trois salles de spectacles de l'ordre de 300 places mais une seule salle modulable pour le canton; par exemple, un contrat d'entretien des routes locales et pas ...)

même un idiot voit où nous mène l'esprit de clocher et de courte vue de certains.

l'idiot du village



ATTEND-ON QU'UN BUS SCOLAIRE SE RENVERSE DANS LE FOSSE ?

Il est urgent et impératif de faire quelque chose pour l'organisation de la circulation sur la D37 reliant la colle noire au pied de la montée sur Montauroux.

Cette route est en très mauvais état. Des personnes circulent à pied alors qu'on se croise difficilement. Les fossés ne sont pas protégés, calés tout contre la route, le moindre écart conduit directement à l'accident. Pour couronner le tout, le marquage au sol est quasi inexistant ce qui aggrave le danger la nuit et par mauvais temps. Le comble est atteint quand il faut croiser les cars scolaires qui souvent ne sont pas les plus lents. On peut s'attendre à assister à de nombreux accidents.

Il est temps, à minima en attendant un élargissement de cette route, de la mettre en sens unique comme ce fut fait, après proposition de notre association pour la rue sainte Brigitte.

Bien entendu une concertation des riverains sera nécessaire pour choisir le sens. Ils seront aussi gagnants en terme de sécurité.

